

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2007

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Création de 5 commerces supplémentaires (dont Sport 2000) au sein de la galerie commerciale de l'hypermarché « HYPER U » de RUMILLY, portant la surface totale de vente de cette galerie de 1.285 m2 à 2.658 m2 (dont 205 m2 pour le bar-restaurant)	12 janvier 2007	accord			
Extension du supermarché à prédominance alimentaire, exploité sous l'enseigne « CASINO » à VIUZ EN SALLAZ, pour porter sa surface totale de vente de 1.600 m2 à 2.024 m2	12 janvier 2007	accord			
Création d'un supermarché de type maxidiscompte, à l'enseigne « E.D. » à ST JULIEN EN GENEVOIS, d'une surface totale de vente de 973 m2	12 janvier 2007	Refus			
Création d'une surface commerciale spécialisée dans la vente d'articles de sport et de loisirs, à l'enseigne « VELOLAND » à VILLE LA GRAND, d'une surface totale de vente de 499 m2	9 février 2007	accord			
Création d'une surface commerciale spécialisée dans la vente de literie et accessoires, à l'enseigne « OLYREVE – LITERIE + » à VILLE LA GRAND, d'une surface totale de vente de 499 m2	9 février 2007	accord			
Création d'une surface commerciale spécialisée, à l'enseigne « LIBRAIRIE MAJUSCULE » à ANTHY SUR LEMAN, d'une surface totale de vente de 650 m2	9 février 2007	accord			
SAS ED – création d'un magasin de discount E.D., d'une surface totale de vente de 678 m2 sur GAILLARD, 2, rue René Cassin (Z.A. de la Chatelaine)	27 mars 2007	Refus			
SARL MASSON à Rumilly : création d'une surface commerciale de vente de 1850 m2 en équipement de la personne (650 m2 en vente de chaussures et 1200 m2 en prêt à porter) en remplacement des 1200 m2 accordée le 16 mars	27 mars 2007	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2007

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
SCI Les Barrats : extension de 50 chambres d'un établissement hôtelier à l'enseigne « Best western Les Aiglons », situé 270, avenue de Courmayeur à CHAMONIX, pour porter sa capacité totale à 106 chambres	27 mars 2007	accord			
SA Marignan résidences : création d'un établissement hôtelier de catégorie 4 étoiles d'une capacité de 55 chambres et 12 suites sous l'enseigne « Le Paradis des Tines 1 », chemin de la Tannerie à Chamonix-Mont-Blanc	15 mai 2007	accord			
SA Marignan résidences : création d'un établissement hôtelier de catégorie 2 étoiles, d'une capacité de 112 chambres, sous l'enseigne « Le Paradis des Tines 2 », chemin de la Tannerie à Chamonix-Mont-Blanc	15 mai 2007	Refus			
SNC Chamonix Loisirs : création d'un établissement hôtelier de catégorie 4 étoiles, d'une capacité de 74 chambres, sous l'enseigne « Terminal Neige Palace » à l'adresse suivante : Front de Neige, FLAINE 74300 MAGLAND	15 mai 2007	accord			
SCI Seynod Semnoz : création d'une résidence hôtelière, à l'enseigne « Antaeus », d'une capacité de 132 chambres pour 100 appartements, à Seynod (74600) ZAC de la Périaz	15 mai 2007	accord			
SA Décathlon : extension du magasin de sport exploité sous l'enseigne « Décathlon » à Epagny, pour porter sa surface totale de vente de 2.500 m ² à 4.000 m ²	21 mai 2007	Refus			
SAS Défi Mode : création d'un magasin de vêtements à l'enseigne « Défi Mode » à DOUVAINE, d'une surface totale de vente de 800 m ²	21 mai 2007	Refus			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2007

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
SAS Stesan : extension du magasin de bricolage exploité sous l'enseigne « Bricomarché » à Theyez, pour porter sa surface totale de vente de 1.200 m2 à 2.700 m2	21 mai 2007	Refus			
SAS Grand Frais Immobilier : création d'un commerce alimentaire à l'enseigne « Grand Frais » à Cranves Sales, d'une surface totale de vente de 999 m2	21 mai 2007	Refus			
SARL MENODIS - Transfert/extension de la station-service attenante au supermarché « SUPER U » de BONNE, Parc d'Activités de la Menoge, pour porter sa surface totale de vente de 206 m2 à 322 m2 et le nombre de positions de ravitaillement de 7 à 10	22 juin 2007	accord			
SARL SBG -Création par extension d'un commerce existant spécialisé dans l'équipement de la personne, d'une surface totale de vente de 545 m2, sous l'enseigne REDZONE, sur la commune d'ANNEMASSE (74 107).	22 juin 2007	accord			
SA NORAUTO- Transfert et extension d'une surface totale de vente de 918 m2 du centre auto NORAUTO situé Centre commercial « LE GRAND ÉPAGNY », avenue du centre à EPAGNY.	22 juin 2007	accord			
SA STEFIMA -Extension du supermarché exploité sous l'enseigne INTERMARCHÉ à ANNECY pour porter sa surface totale de vente de 1 450 m2 à 1 800 m2.	22 juin 2007	accord			
SA D2D - Extension du magasin spécialisé en équipement de la maison exploité sous l'enseigne « DECOR DISCOUNT », à SILLINGY, lieudit « Sous Bromines », pour porter la surface totale de vente de 820 m2 à 1.105 m2.	22 juin 2007	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2007

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
SAS MARKCO – Extension de la supérette exploitée sous l'enseigne « COCCIMARKET » à COLLONGES SOUS SALEVE, pour porter sa surface totale de vente de 299 m2 à 457 m3	17 juillet 2007	accord			
SARL R.M.C. - Extension d'un commerce spécialisé dans la vente de biens d'occasion, exploité sous l'enseigne « A.B.C. Dépôt-Vente » à ANNEMASSE, pour porter sa surface totale de vente de 990 m2 à 1.345 m2	17 juillet 2007	accord			
SAS « IMMOBILIERE WIEDER » - Création d'un magasin de meubles, à l'enseigne « FLY » à ANTHY SUR LEMAN, d'une surface totale de vente de 1.780 m2	17 juillet 2007	accord			
SA TAPIS SAINT MACLOU - Extension d'une surface commerciale de vente de revêtement de sols et murs à EPAGNY(74330) LE GRAND ÉPAGNY, 30 rue de Bottières, pour porter sa surface totale de vente de 1150 m2 à 1950 m2.	16 août 2007	Refus			
S.A.S. VALROY- Extension du supermarché « NETTO » à LUGRIN, pour porter sa surface totale de vente de 299 m2 à 650 m2.	16 août 2007	Refus			
SCI LIBRITY et SA VEIGY DISTRIBUTION- Extension du supermarché « ATAC » à VEIGY FONCENEX, pour porter sa surface totale de vente de 1.200 m2 à 2.000 m2.	16 août 2007	Refus			
SAS « LA BOITE A OUTILS » -Création par transfert et extension d'une surface commerciale totale de vente de 3140 m2 de matériel de bricolage sous l'enseigne « L'ENTREPOT DU BRICOLAGE » à THYEZ(74278) . Lieudit « GLAISY ».	22 août 2007	Refus			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2007

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
SAS VANICA – Création d'un magasin de culture et de loisirs, à l'enseigne « ESPACE TEMPS », d'une surface totale de vente de 800 m ² sur la commune d'AMANCY, lieudit « La Vulpilière » RN 203 à AMANCY	4 septembre 2007	accord			
SAS PROVED - Création d'un magasin de type «discount alimentaire», à l'enseigne E.D., d'une surface totale de vente de 790 m ² , sur la commune de DOUVAINE (74140) – Avenue de Thonon	4 septembre 2007	Refus			
SCI DU BAT - Création d'un magasin d'équipement de la maison, mobiliers, tissus, à l'enseigne IDEIS, d'une surface totale de vente de 1200 m ² , sur la commune de DOMANCY (74700) – « Les Mouilles de la Pallud »	4 septembre 2007	Refus			
SCI DU BAT- Création d'un magasin multi-spécialisé en équipement de la personne, de la maison et en culture et loisirs, à l'enseigne GIFI, d'une surface totale de vente de 1200 m ² , sur la commune de DOMANCY (74700) – « Les Mouilles de la Pallud »	4 septembre 2007	Refus			
SCI DU BAT - Création d'un magasin spécialisé dans la vente de la chaussure, à l'enseigne LA HALLE O CHAUSSURES, d'une surface totale de vente de 700 m ² , sur la commune de DOMANCY (74700) – « Les Mouilles de la Pallud »	4 septembre 2007	Refus			
SCI DESBIOLLES – Création d'un magasin spécialisé dans le meuble et l'équipement de la maison, à l'enseigne « MEUBLES DESBIOLLES » d'une surface totale de vente de 4.990 m ² à NEYDENS (74160) – ZAC des Envignes – RN 201	17 septembre 2007	Refus			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2007

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
Mme Nathalie FOURNET – Création d'un magasin spécialisé en papeterie de bureau, bureautique, mobilier, consommables informatiques à l'enseigne « BUREAU VALLEE » d'une surface totale de vente de 750 m2, à SALLANCHES (74700), 1619 avenue André Lasquin	17 septembre 2007	Refus			
SARL J.L.V. Coiffure – Création par régularisation d'un salon de coiffure mixte, à l'enseigne « J.L.V. Coiffure », d'une surface totale de vente de 130 m2, à MARIN (74200) ZAC du Larry	17 septembre 2007	accord			
SARL Philippe JOLLY – Création par régularisation d'un magasin spécialisé dans la vente de cheminées, poêles à bois et accessoires, à l'enseigne « CHEMINEES JOLLY », d'une surface totale de vente de 270 m2, à MARIN (74200) – ZAC du Larry	17 septembre 2007	accord			
SCI AUTIGNY – Création par régularisation d'une cellule commerciale spécialisée dans l'équipement de la maison, sans enseigne connue, d'une surface totale de vente de 132 m2, à MARIN (74200) – ZAC du Larry	17 septembre 2007	accord			
S.A.S. CURIOZ LOISIRS- Création par régularisation et extension d'une surface commerciale de 5.856 m2 dédiée à la vente de véhicules de loisirs, à l'enseigne « CURIOZ LOISIRS », 228, route de paris, à LA BALME DE SILLINGY	4 octobre 2007	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2007

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
SARL « SATORIZ GAILLARD »-Création d'un magasin de détail de produits biologiques à l enseigne SATORIZ d'une surface de vente de 660 m2 sur la commune de GAILLARD.	4 octobre 2007	Refus			
SCI VALAR et la SARL FPLG - Création par transfert/extension d'un commerce de détail spécialisé dans la vente d'animaux de compagnie et produits accessoires pour animaux, à l'enseigne « ANIMALERIE DU MONT-BLANC », d'une surface totale de 600 m2, sur la commune de SALLANCHES, 1876 avenue de Genève	4 octobre 2007	accord			
SA ANDEY - Création par transfert/extension d'une station de carburant d'une surface totale de vente de 275 m2, comprenant 8 positions de ravitaillement, 1 kiosque de 4 m2 et un emplacement de stockage de bouteilles de gaz de 30 m2, à l'enseigne « HYPERCHAMPION » à BONNEVILLE, rue des Grèbes Huppées	4 octobre 2007	accord			
SAS « ANNECY DECORS » - Extension du magasin spécialisé en équipement de la maison, exploité sous l'enseigne « BOIS ET CHIFFONS » à EPAGNY, pour porter sa surface totale de vente de 677 m2 à 1.210 m2	15 novembre 2007	Refus			
Création d'un ensemble commercial à ST MARTIN BELLEVUE, par M. Alain FRUTTAZ, d'une surface totale de vente de 828 m2, comprenant un commerce alimentaire (700 m2), un fleuriste (80 m2) et une pizzeria à emporter (48 m2).	15 novembre 2007	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2007

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
SAS « BRICORAMA FRANCE » - Extension du magasin de bricolage, jardinage et décoration, exploité sous l'enseigne « BRICORAMA » à GAILLARD, pour porter sa surface totale de vente de 5.200 m2 à 7.190 m2	15 novembre 2007	Refus			
SAS « DEFI MODE » - Création d'un magasin de vêtements, à l'enseigne « DEFI MODE » à DOUVAINE, d'une surface totale de vente de 800 m2	15 novembre 2007	Refus			
« SA LOIDIS » et « SCI EBBA » - Extension du supermarché exploité sous l'enseigne « SUPER U » à LOISIN, pour porter sa surface totale de vente de 2.500 m2 à 3.100 m2	15 novembre 2007	Refus			
SAS « JC2B » - Extension du supermarché exploité sous l'enseigne « CHAMPION » à ST JEAN d'AULPS, pour porter sa surface totale de vente de 1.603 m2 à 2.500 m2	10 décembre 2007	Refus			
SAS « Genevois Distribution » - Extension du supermarché « CHAMPION » à ST JULIEN EN GENEVOIS, pour porter sa surface totale de vente de 1.500 m2 à 2.700 m2	10 décembre 2007	accord			
SCI « VAL COMMERCES » - Création d'un magasin de prêt à porter à l'enseigne « H & M » au sein du centre commercial « Shopping Etrembières » à ETREMBIERES, d'une surface totale de vente de 982 m2	10 décembre 2007	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2007

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
SAS « Joseph VALLIER » - Création d'un magasin spécialisé en négociation de matériaux de construction, à l'enseigne « GEDIMAT » à SAINT PIERRE EN FAUCIGNY, lieudit « Passeirier », d'une surface totale de vente de 990 m2. -	10 décembre 2007	accord			